

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°04-2025

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt cinq et le vingt-sept janvier, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 13 votants : 15	ETAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL (pouvoir à Yves CHAPRON), Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES (pouvoir à Claudine MONTELS), Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina POUGET
<u>Date convocation</u> 22/01/2025	
<u>Date d'affichage</u> 22/01/2025	
Secrétaire de séance : Jacqueline COURNEDE	

OBJET : Demande de subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires communaux

Monsieur le Maire explique et détaille le programme des travaux envisagés pour la rénovation énergétique de l'école, qui sont susceptibles de bénéficier d'aides financières.

Ces investissements d'un montant sur devis de 199 993 € HT seront réalisés en 2025.

Pour ce faire, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les travaux. Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet, notamment auprès des services de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de travaux envisagés pour la rénovation énergétique de l'école pour un montant sur devis de 199 993 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet (notamment auprès des services de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental).

Le Secrétaire,



Jacqueline COURNEDE



Le Maire



Yves CHAPRON